



Le Trégarvanais

Journal d'information municipale Octobre 2021



Editorial

par Rémi Carpentier, maire

L'été à Trégarvan a été riche en actualités, en rencontres et en moments conviviaux que nous vous faisons partager dans ce journal.

La solidarité est bien présente dans notre commune et je vous en remercie.

Permanences des élus

Maire, Rémi Carpentier : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h.

1 ère adjointe, Geneviève Goarzin : lundi de 10h à 12h.

2ème adjoint, Jérémie Mansion : mardi de 9h30 à 11h45.

Secrétariat

Madame Loc'h Véronique vous accueillera : le lundi de 9h à midi et de 13h30 à 17h30

le jeudi de 9h à midi et de 13h30 à 17h30

le vendredi de 9h à midi

Tél: 02 98 26 02 06

Courriel : mairie.tregarvan@wanadoo.fr

Etat civil

Naissance de Madeleine Poncet le 14 août à Paris.

Journée citoyenne

Rendez-vous le **mercredi 20 octobre à 14h Place de l'Eglise** pour aider à l'entretien du cimetière avant les fêtes de la Toussaint. Merci à toutes les bonnes volontés. (Venir avec son outillage)

Repas des Anciens

Après deux années d'interruption pour cause de pandémie, la Municipalité a le plaisir d'offrir aux résidents de la commune âgés de 70 ans et plus le traditionnel repas de fin d'année qui sera décliné sous la forme d'un Kig Ha Farz. Le repas sera payant pour les conjoints ou accompagnateurs n'ayant pas atteint l'âge de 70 ans.

Rendez-vous est donné au **Village Vacances de Kerbeuz le dimanche 28 novembre à 12h00.**

Merci de contacter la Mairie pour signaler votre présence au repas avant le 30 octobre.

Enfants scolarisés

La commune compte 16 enfants scolarisés de la maternelle à la FAC.

Les établissements se situent à Brest, Crozon, Poitiers, Landivisiau, Châteaulin et Dinéault.

Compte-rendu du conseil municipal du 29 Juillet 2021

Décision modificative

Suite à une mise en demeure pour le paiement d'une facture du SDEF datant du 18/11/2016 concernant l'effacement des réseaux du port d'un montant de 11 330,09 € qui n'avait pas été réglée.

Acquisition d'un ordinateur pour la secrétaire et d'un portable pour les conseillers

Le devis de la société Sygespro a été validé pour un montant de 2731,56€
Les conseillers pourront se servir du portable pour les réunions extérieures et taper les comptes rendus.

Acquisition et pose d'un miroir

Par décision de justice, un miroir de rue sera installé pour sécuriser l'accès à la SCI An Héol pour un montant de 570 € TTC. Devis de la société Branellec.

Contrat de location des parcelles où sont implantées les antennes

La Société Valocôme a pour mission la valorisation du patrimoine foncier ou immobilier.
Elle va louer pour une durée de 12 ans et un loyer annuel de 10 000 € les 3 parcelles de 270 m² occupées par les antennes.

Motion des choucas

Le conseil a signé la nouvelle motion concernant la prolifération des choucas des tours.
Pour éviter leur prolifération, il est recommandé de grillager les cheminées.

A F R (Association Foncière du Remembrement)

La proposition de 7 propriétaires pour siéger au nouveau bureau de l'AFR est adoptée.
Il s'agit de Jean Le Menn, Denis Rialland, Jean-Michel Camus, Béatrice Hélias, Didier Labat, Lionel Le Bris, Jean-Claude Férézou
Plus les 7 noms donnés par la Chambre d'Agriculture : Cyril Mignon, Didier Le Bris, Gaëlle Kerléguer, Gilbert Le Coz, Maël Nicolas, François-René Nicolas, Nicolas Cornec.

L'association foncière de remembrement s'est réunie le 7 octobre 2021 pour procéder au renouvellement de son bureau désormais composé par : Jean-Michel CAMUS, Nicolas CORNEC, Jean-Claude FEREZOU, Béatrice HÉLIAS, Gaëlle KERLEGUER, Didier LABAT, Didier LE BRIS, Lionel LE BRIS, Gilbert LE COZ, Jean LE MENN, Cyril MIGNON, François-René NICOLAS, Maël NICOLAS, Denis RIALLAND et Rémi CARPENTIER, Maire et membre de droit.

Le bureau a élu Cyril MIGNON en qualité de président, Jean-Michel CAMUS en qualité de vice-président et Maël NICOLAS en qualité de secrétaire.

Ont ensuite été adoptés le compte de gestion et le compte administratif 2020 ainsi que le budget 2021 qui s'élève à 6 000 €. Les recettes sont constituées par la redevance acquittée par les propriétaires et la subvention d'un montant équivalent à celui du total des redevances versée par la commune. Celles-ci permettent l'entretien des chemins d'exploitation, propriétés de l'AFR.

A cet effet, il a été prévu que les membres du bureau se réunissent au printemps prochain afin d'établir la liste des travaux à réaliser qui permettra aux exploitants agricoles d'accéder sans difficultés à leurs champs.

Les nouvelles de la CCPCP

Bureau des Maires à la Communauté de Communes Pleyben-Châteaulin- Porzay du 7 septembre 2021

Nous saluons la venue de Monsieur Xavier Duminy mis à disposition à la CCPCP par le CDG 29 (Centre de Gestion).

La CCPCP va engager un recrutement pour le poste de Directeur Général Adjoint pour assurer la pérennité des actions. Monsieur Duminy a travaillé 8 ans à OSUN (17 communes, 13 500 habitants), 12 ans en tant que Directeur Général des Services à l'intercommunalité rurale des Hautes Pyrénées.

Après près de 3 mois dans les bureaux de la CCPCP, le constat de Monsieur Duminy laisse à réfléchir !

- **Difficultés au niveau de la gestion des dossiers** : aire d'accueil des gens du voyage, piscine...

- **Problèmes de court et moyen terme** :

- Aucun rapport d'activités depuis 2019
- Pas de recueil d'actes administratifs et pas de règlement intérieur
- Nombreux manquements en cas de contrôle de la Chambre Régionale des Comptes
- De nombreux loupés entre 2017 et 2020 : éparpillement, classement anarchique des dossiers
- Dossiers incomplets tant au format papier que numérique.

Nul doute que la tâche de Monsieur DUMINY s'avèrera importante pour la bonne marche de la CCPCP.

Conseil Communautaire du 28 septembre 2021

De nombreuses délibérations étaient à l'ordre du jour. La plus attendue : le vote du FPIC (Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et des Communes membres). La délibération a été adoptée au conseil après un débat animé notamment par les élus de CHATEAULIN qui sera la commune la plus désavantagée au vu du scénario « dérogatoire libre ».

Pour la commune de TREGARVAN, la dotation s'élève à 11 910 € pour l'année 2021.

Si la dotation de droit commun avait été retenue au lieu du « dérogatoire libre », Trégarvan n'aurait perçu que 3 135 €.

Comme les finances de la CCPCP sont « dans le rouge », suite à la construction du centre aquatique (14 millions d'euros) et diverses prises de compétence : assainissement collectif, distribution de l'eau mais aussi du fait de l'absence prolongée du Directeur Général des Services et du départ du directeur financier..., il est envisagé une refonte du FPIC qui va impacter les finances de notre petite commune. Affaire à suivre....

CLIC

Le CLIC est le Centre Local d'Information et de Coordination.

C'est un service gratuit aux personnes de 60 ans et plus, à leur entourage, aux professionnels et aux bénévoles travaillant auprès de personnes âgées habitant sur le territoire de la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay.

Vous êtes accueillis individuellement pour vous informer sur les dispositifs mis en place pour les personnes âgées : droits, aides et prestations, services à domicile, loisirs, soins, les possibilités

d'accueil.

Le CLIC vous aidera à constituer les dossiers administratifs : prise en charge aide à domicile, ASPA, APA, acquisition d'une complémentaire santé, demande de cartes de priorité et stationnement auprès de MDPH, dossier inscription EHPAD, demande de mesure de protection. Le CLIC vous orientera vers les organismes compétents pour répondre à vos besoins.

Le CLIC propose des actions d'échanges, de rencontres et d'informations pour les retraités, les familles, les professionnels de la gérontologie. De la prévention : ateliers : (habitat, santé, nutrition...). Du soutien aux aidants familiaux (formations, groupe d'échanges...)

Le CLIC est un lieu de réflexion sur les besoins des personnes âgées et de recensement des offres de service.

La coordinatrice est à votre disposition pour un accueil personnalisé et une évaluation de vos besoins à **France Service 33 quai Robert Alba – CHÂTEAULIN - 02 98 16 14 25**, à votre domicile, à la mairie de votre résidence.

Le CLIC vous accueille téléphoniquement du lundi au vendredi de 9h00 à 12 h00 et de 14h00 à 17h00. Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 sauf le jeudi matin. Sans rendez-vous : le jeudi de 9h00 à 12h00 au CLIC (locaux de France Services)

Catherine BENOIT responsable et Soazig TROUCHARD coordinatrice assurent la permanence et l'accueil au public.

Mme TROUCHARD a en charge la commune de TREGARVAN

Compte-rendu de la rencontre avec Monsieur Richard FERRAND

Président de l'Assemblée Nationale, Député de la 6^{ème} circonscription du Finistère



Le 16 août, c'est sous un ciel maussade que Monsieur Richard FERRAND nous a rendu visite dans notre petite commune. Accompagné de Geneviève GOARZIN et de la secrétaire de mairie, nous avons discuté sur divers points importants touchant directement les communes.

Au terme de cet échange très enrichissant qui nous a permis d'aborder les aides, subventions et accompagnement de la commune sur les différents dossiers, nous nous sommes rendus sur le port profiter de la vue et de l'air vivifiant qui nous permet de qualifier notre commune de « Perle de l'Aulne »

Informations Diverses

Chantiers jeunes

La Communauté de Communes a mis en place « les chantiers jeunes » et propose aux jeunes mineurs une mise à disposition de 5 demi journées au sein des services techniques des communes.

C'est ainsi que Davy a accueilli un jeune trégarvanais, Fêmi Adepoju qui, du 5 au 9 juillet a effectué diverses tâches : tonte des pelouses, débroussaillage, nettoyage des abords de la cale et du cimetière. Cette expérience a été très positive pour tous et surprise c'est que la CCPCP l'a gratifié de 75 €.

Une cale, un bar,

Quoi de plus facile pour trouver un nom pour le nouveau commerce qui, à l'initiative de deux jeunes de TRÉGARVAN, DELPHINE ET DAMIEN, a vu le jour.

Le CAL'BAR s'est installé sur le domaine privé de la commune après que les démarches nécessaires aient été effectuées auprès des différentes instances.



Un lieu paisible et convivial avec une vue magnifique que les habitants ont apprécié pour se retrouver devant une collation. Nul doute que cette expérience pourra être renouvelée en espérant que les conditions sanitaires le permettent.



Moment de convivialité pour remercier les nombreux bénévoles de la commune qui ont aidé à la tenue des bureaux de vote aux élections de Juin avec des membres du conseil municipal qui ont ainsi pu mieux se connaître. Un grand merci à Delphine et Damien qui nous ont offert les consommations.

Halte de Marcheurs

- Le 14 juillet un groupe de marcheurs sous l'effigie de la « marche pour demain » a posé son campement aux abords de la salle communale pour la nuit. Les marcheurs sont partis de Quimper et se rendaient au Domaine de Ménez Meur à Hanvec.

Halte de Scouts



-Le 24 juillet, 20 scouts de 14 à 17 ans de St Jacques de Coutances en camp itinérant entre l'Abbaye de Landévennec (où ils avaient passé une semaine) et Guidel ont fait escale pour la nuit. Leur arrivée à Guidel est prévue le 31 juillet.

Halte de la chorale Lumelune

- Le 19 août, la chorale Lumelune qui a un projet « la chambulante » Marche et Chant dans les Monts d'Arrée s'est arrêtée dans notre église pour une répétition de leur répertoire. Ensuite, ils posaient leur campement pour la nuit à Kergantic à la ferme « les chèvres du Garvan ». Ils marchaient du 14 au 20 août entre la Feuillée et Pentrez.

Halte des jeunes de l'école navale

Début septembre, comme tous les ans, descente de l'Aulne et campement sur la cale pour leur week end d'intégration.

L'Association DIGOR

Après la période compliquée due à la pandémie, c'est avec plaisir que l'Association va réunir bientôt ses adhérents en fixant une date pour l'assemblée générale et relancer les activités.

En attendant nous proposons **une sortie champignons le 19 octobre.**

Annick et Alain vous donnent rendez vous sur le parking du musée de l'école à 9h30 avec de bonnes chaussures.

L'Association Van ar Aod

L'Association des Plaisanciers de Trégarvan-Dinéault a été créée le 7 juillet 2021. C'est une association indépendante, loi 1901, qui va gérer le plan d'eau et tous les mouillages. Le bureau est composé de Christian Nicolas, président, Michel Hervé et Denis Cevaer, vice-présidents, Philippe Duchillier, trésorier et Davy Simonot, secrétaire.

Déclaration des ruchers 2021

Cette déclaration est nécessaire pour localiser les ruchers afin de pouvoir assurer un suivi sanitaire efficace en apiculture. Tout apiculteur même avec une seule ruche est en effet tenu de déclarer chaque année les ruches dont il est propriétaire détenteur, en précisant leur nombre et leur emplacement. La déclaration est fixée entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2021. La déclaration se fait prioritairement en ligne via le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
La mairie possède un exemplaire vierge pour les personnes qui ne peuvent pas déclarer via internet.

Information Marché de Noël

A vos agendas : 15 ème édition ARTISAN'ART !

Cette année, le marché de Noël organisé par l'école Diwan de Châteaulin se délocalise à Pleyben, au gymnase Kervern, **le 27 et 28 novembre** prochain !

Au menu de ce moment festif, une cinquantaine d'artisans et créateurs pour trouver un cadeau original et de qualité pour toute la famille. Jeux en bois, décorations, bijoux, plasticiens, céramistes et plein d'autres surprises à venir découvrir.

Vous aurez également la possibilité d'acheter un sapin de Noël et de déguster de délicieuses galettes et crêpes faites par l'équipe de bénévoles sur place.

L'entrée est de 2 € et elle est soumise au pass sanitaire, valable pour les 2 jours, gratuité pour les moins de 12 ans.

Au plaisir de vous y retrouver à partir de 14h samedi 27 novembre !!

L'équipe Artisan'Art

www.artisanart29.bzh

Le saviez-vous ?

Kerbeuz (en français village du buis) :

Un village disparaît...puis renaît...

Le recensement de 1846 dénombre 609 habitants à Trégarvan et pour le village de Kerbeuz; 18 habitants répartis en 3 habitations, 3 ménages.

Soit : - une famille Lagadec /Moré ; Droff/Lagadec

- une famille Moré/Horellou

- une famille Tarquis/Mérour (on trouvera des descendants de cette famille dans le village jusqu'en 1881)

Au fil des années, alors que la population de la commune est toujours supérieure à 500 habitants, le nombre d'habitants à Kerbeuz continue à diminuer.

En 1881 la population communale est de 529 habitants mais à Kerbeuz on ne compte plus que 7 habitants répartis en 2 habitations et 2 ménages :

- une famille Tarquis pierre/Prigent Jeanne

- une famille Hono Jean Marie/Cevaër Marie Jeanne et leurs enfants. Le chef de famille est tisserand ambulant.

En 1901 il ne restera plus à Kerbeuz que la famille Hono comptant 4 personnes.

En 1906 le recensement ne fait plus état du village... Kerbeuz a disparu...

En 1965, un comité d'entreprise - Entreprise Francolor affiliée à PCUK (Produits Chimiques Ugines Kuhlman) - achète un terrain en vue de la construction d'un centre de vacances qui verra le jour quelques années plus tard.

Kerbeuz renaît !

Aujourd'hui, après de nombreux travaux de modernisation, le centre de vacances est devenu Hôtel Club de Kerbeuz-Cap France et accueille de nombreux vacanciers dans un cadre agréable.

Yvan Hullin

Un grand merci à tous les collaborateurs qui ont participé à l'élaboration du Trégarvanais !



Information du Parc naturel régional d'Armorique

Programme LIFE Landes d'Armorique

Entre janvier 2021 et décembre 2025, le Parc naturel régional d'Armorique s'engage dans un ambitieux programme de préservation et de restauration des landes et tourbières d'Armorique : il s'agit du programme LIFE Landes d'Armorique qui a pour objectif de restaurer plus de 200 hectares de landes et tourbières sur 3 sites emblématiques du Parc : Menez Hom, Menez Meur, Monts d'Arrée-Cragou. A eux seuls, ces trois sites représentent le plus vaste ensemble de landes atlantiques de France et le plus grand complexe de tourbières de Bretagne !

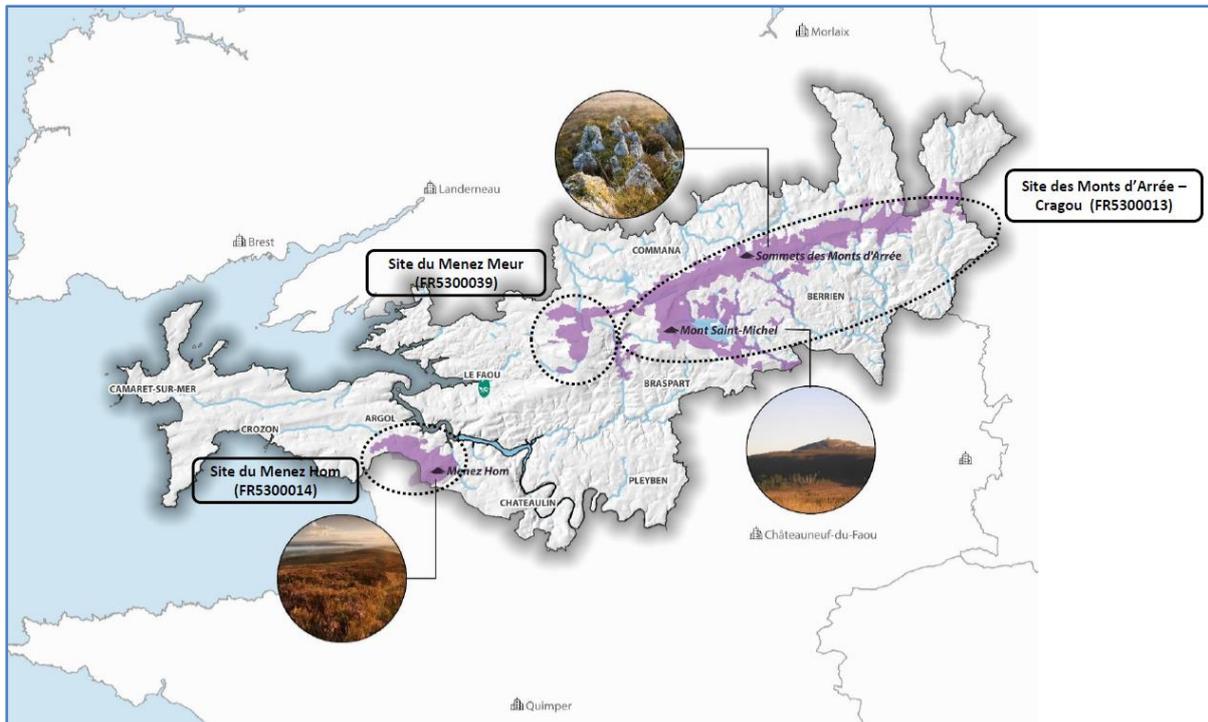


Figure 1 : localisation des sites Natura 2000 concernés par le LIFE

Le Parc coordonne ce programme, en partenariat avec le Département du Finistère et Bretagne Vivante (bénéficiaires associés), et avec le soutien financier de l'Europe, du Ministère de la Transition Ecologique et de la Région Bretagne.



<https://www.pnr-armorique.fr/le-parc-en-action/life-landes-darmorique/>

Les landes et tourbières sont des milieux naturels remarquables qui abritent une biodiversité exceptionnelle et rendent de nombreux services à l'Homme (préservation de la qualité des eaux, stockage du carbone, cadre de vie).

Mais ces landes et tourbières, comme la biodiversité qu'elles abritent, sont aujourd'hui menacées :

- Par les aménagements forestiers (plantations de résineux), généralement précédés de drainage qui ont entraîné la destruction irréversible de plusieurs milliers d'hectares (photos)

- Par l'abandon des pratiques agricoles ancestrales : les landes humides étaient autrefois exploitées de manière artisanale et raisonnée pour l'agriculture (litière, pâture)
- Par la sur-fréquentation de certains sites naturels en raison d'absence d'aménagements adaptés (photos)
- Par les effets du changement climatique au niveau mondial.



Figure 2 : Plantation de résineux

Avec un budget de 1 647 910 € sur 5 ans (2021-2025), le programme LIFE va permettre d'engager un panel d'actions pour restaurer et préserver les landes et tourbières d'Armorique : désenrésinement de certaines parcelles, gyrobroyage d'ouverture suivi d'une mise en gestion par fauche ou pâturage, comblement de drains, aménagement de sentiers pour assurer un meilleur accueil du public et limiter les impacts sur la végétation et l'avifaune nicheuse.

Une des actions importantes du LIFE va également consister à acquérir plusieurs hectares de landes et tourbières sur les 3 sites concernés. **Les propriétaires fonciers souhaitant vendre des parcelles de landes sont donc invités à contacter directement le Parc naturel régional d'Armorique.**

Tel : 02 98 81 90 08 - Mail : contact@pnr-armorique.fr